

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

CINQUIÈME ANNÉE. — 1876-1877



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

—  
1878

Un certain nombre de notes concernent la végétation de notre bassin rhodanien ; ce sont : *Note sur l'Althenia filiformis rencontré avec l'A. Barandonii*, par M. J. Duval-Jouve (p. 233), dans les mares saumâtres des Onglous ; *sur les Scleropoa rigida et hemipoa*, des environs de Montpellier (p. 310) ; *Note sur quelques plantes récoltées en 1875*, par le même botaniste (p. 285), renfermant des observations fort intéressantes sur le *Juncus Thomasinii* Parl. de Palavas, les variétés *velutinus* de diverses graminées (*Bromus arvensis, sterilis, maximus, rubens*, etc., *Vulpia, Festuca*), le *Polypogon littorale* considéré par Clauson comme un hybride des *Polypogon monspeliense* et *Agrostis alba*, le *Triticum acutum* D. C. également hybride des *Tr. junceum* L. et *Tr. littorale* Host., les *Triticum Rouzii, Pouzolzii*, etc. Et enfin une *Herborisation aux îles de Leucate, près Narbonne*, par M. Gautier (p. 300).

Signalons aussi aux Rhodophiles la description de cinq espèces nouvelles de Roses, par M. G. Rouy : *R. alpicola*, d'Huez-en-Oisans (Isère) ; *R. recognita*, de la Côte-d'Or, de la Saône-et Loire ; *R. rothomagensis*, *R. elatior*, *R. lævipes* (p. 295).

Les mycologues enfin consulteront avec intérêt la note de M. Roumeguère sur la *Synonymie et l'aire de végétation de l'Agaricus Palomet* Thr. (p. 223), et le mémoire suivant, de M. Van Tieghem : *Sur la structure et le mode de déhiscence du sporange des Pilobolées, et sur deux espèces nouvelles de Pilobolus* (p. 274).

La séance est levée.

---

## SÉANCE DU 23 MARS 1876

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance :

M. l'abbé Brun remercie, par lettre, la Société de son admission.

La Société a reçu :

1° *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, t. XXII et XXIII, 1875 ;

2° *Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault*.

L'ordre du jour appelle l'examen de la proposition de M. Debat, relativement à l'institution de cours municipaux de botanique.

Après une courte discussion, une commission composée de MM. Debat, Cusin, Guillaud, Sargnon et Saint-Lager est nommée pour étudier la question.

## Communications :

1° M. CUSIN entretient la Société des caractères différentiels qui distinguent les diverses espèces de *Typha* suivantes : *T. minima* Hopp., *T. lugdunensis* Chab., *T. gracilis* Jord., *T. Martini* Jord. ; M. Cusin invite ses collègues de la Société à rechercher au mois de mai, sur les bords et dans les îles du Rhône, surtout en amont de Lyon, ces différents types qui y ont été signalés par nos botanistes lyonnais.

## 2° CONSIDÉRATIONS SUR LA VÉGÉTATION DU VALAIS, par M. le Dr Saint-Lager :

Au mois d'août dernier, j'ai fait une herborisation dans le Valais, principalement dans les vallées de Saint-Nicolas, Zermatt, Saas, Louèche-les-Bains, au pied de la Gemmi, et enfin vers le glacier du Rhône et le Grimsel.

Je ne vous ferai pas actuellement un récit de cette excursion que j'ai le projet de recommencer l'an prochain ; je me bornerai à vous présenter quelques considérations générales sur la Flore du Valais dont la beauté incomparable a, depuis longtemps, attiré les botanistes, et qui est bien connue grâce aux recherches de Murith, Thomas, Gaudin, Rapin, Rion, Ritz et Wolf.

Le beau développement de la Flore alpine dans le Valais résulte assurément de la hauteur considérable et de l'étendue des chaînes montagneuses qui, sur une longueur de 40 kilomètres, limitent de chaque côté la vallée du Rhône, depuis les sources du fleuve à la Furca jusqu'à son embouchure dans le lac Léman.

Le tableau suivant indique les altitudes des principales sommités du Valais.

CHAÎNE MÉRIDIONALE		CHAÎNE SEPTENTRIONALE	
	mètres.		mètres.
Dent-du-Midi.....	3,285	Diablerets.....	3,251
Mont Vêlan.....	3,765	Wildhorn.....	3,268
— Combin.....	4,390	Aletschhorn.....	3,822
— Collon.....	3,644	Finsteraarhorn.....	4,275
— Cervin.....	4,482	Oberaarhorn.....	3,634
— Rose.....	4,638	Galenstock.....	3,597
— Blindenhorn.....	3,882		

Toutes ces sommités, et beaucoup d'autres que je ne cite pas,

s'élèvent au-dessus de la limite extrême de la végétation, laquelle est à 3,000 mètres environ.

Mais on comprend que, entre ce dernier niveau et le point le plus bas du thalweg de la vallée du Rhône qui est vers le lac Léman à 300 mètres, il existe une série de zones climatériques et botaniques superposées les unes aux autres qui offrent successivement, depuis avril jusqu'à septembre, un sujet, pour ainsi dire, perpétuel d'observation.

On distingue dans le Valais, comme dans la plupart des grandes vallées montagneuses, quatre zones de végétation bien distinctes : les cultures de la plaine, les forêts de sapins, les pâturages et enfin les rochers et les moraines des glaciers.

Je n'ai pas besoin de dire que, sauf pendant les mois de juin, juillet et août, le climat de la région des rochers et des pâturages est extrêmement froid. Ce qui est moins connu, c'est que le climat du bas Valais, surtout entre Martigny et Sierre, est beaucoup plus chaud que celui des autres vallées de la Suisse, de la Savoie et du Dauphiné septentrional, et présente quelque ressemblance avec celui des environs de Gap. Les vignobles de Fully, Saillon, Sion et Sierre, exposés en plein midi, produisent des vins blancs généreux, quoique moins exquis que celui du célèbre crû d'Yverne, situé plus bas dans la partie vaudoise de la vallée du Rhône, non loin d'Aigle.

A Sion, sur les monticules pittoresques de Valère et Tourbillon, ainsi qu'à Saint-Léonard, on a depuis longtemps acclimaté *Opuntia vulgaris*, *Punica granatum*, *Laurus nobilis*, *Telephium Imperati*, *Rhus cotinus*, *Ficus carica*.

Voici d'ailleurs une liste d'espèces méridionales ou thermophiles, dont l'indigénat dans le bas Valais prouve la douceur de la température de ce pays, aussi bien que pourraient le faire des observations thermométriques :

<i>Clematis recta</i> .	<i>Isatis tinctoria</i> .
<i>Adonis autumnalis</i> .	<i>Buffonia macrosperma</i> .
— <i>æstivalis</i> .	<i>Helianthemum salicifolium</i> .
— <i>flammea</i> .	<i>Ruta graveolens</i> .
<i>Glaucium luteum</i> .	<i>Genista radiata</i> .
— <i>corniculatum</i> .	<i>Trigonella monspeliaca</i> .
<i>Clypeola jonthlaspi</i> .	<i>Vicia Gerardi</i> .
<i>Vesicaria utriculata</i> .	<i>Rubia tinctorum</i> .
<i>Calepina Corvini</i> .	<i>Potentilla recta</i> .
<i>Neslia paniculata</i> .	<i>Telephium Imperati</i> .

*Lonicera etrusca.*  
*Centranthus ruber.*  
*Achillea tomentosa.*  
*Silybum Marianum.*  
*Xeranthemum inapertum.*  
*Lactuca viminea.*  
*Hyssopus officinalis.*

*Rosmarinus officinalis.*  
*Androsace maxima.*  
*Cyclamen neapolitanum.*  
*Stiva pennata.*  
 — *capillata.*  
*Sclerochloa dura.*

La région des sapins ne présente rien de particulier dans le Valais et ressemble à celle de toutes les vallées des pays de montagne.

La région des pâturages et des rochers est, sans contredit, la plus riche et la plus intéressante au point de vue du nombre et de la variété des espèces. Il serait évidemment trop long de faire l'énumération de toutes ces richesses ; je veux seulement appeler votre attention sur quelques espèces remarquables des vallées de Saas et de Zermatt qui manquent à nos Alpes françaises, notamment : *Astragalus exscapus*, *Linnæa borealis*, *Ononis altissima*, *Potentilla thuringiaca*, *Saxifraga Seguieri*, *Senecio uniflorus*, *Hieracium alpicola*, *Achillea hybrida*, *Onosma helveticum*, *Androsace chamæjasme*, *Soldanella pusilla*, *Rhododendron hirsutum*, *Pleurogyne carinthiaca*, *Poa concinna*, *Avena Cavanillesii* et *Phleum commutatum*.

Je signale aussi plusieurs espèces du Valais qu'on ne trouve en France que dans les Alpes de la Savoie, et dont j'ai déjà parlé dans une précédente notice (1). Ce sont : *Matthiola varia*, *Phaca frigida*, *Genista ovata*, *Potentilla ambigua*, *Peucedanum austriacum*, *Valeriana celtica*, *Crepis jubata*, *Senecio cordatus*, *Achillea moschata*, *Saussurea alpina*, *Pedicularis recutita*, *Kobresia caricina*, *Carex juncifolia*, *C. lagopina*, *C. microglochis*, *Sesleria disticha*. Cette dernière graminée se trouve dans les Pyrénées françaises et paraît manquer à nos Alpes.

La Flore du Valais présente aussi un intérêt particulier au point de vue des relations qui existent entre la végétation et la nature des terrains. Ainsi, par exemple, il est digne de remarque que les espèces calcicoles sont surtout abondantes dans la partie de la chaîne septentrionale qui s'étend entre la Dent-de-Morcles et la Gemmi et qui est constituée par les cal-

(1) *Ann.* 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, 1874-75, p. 4.

caires jurassiques, auxquels succèdent, sur le versant bernois et vaudois, les macignos et schistes du flysch, ainsi que les calcaires nummulitiques.

Les espèces silicoles remplacent les calcicoles dans la chaîne septentrionale, depuis le Mainghorn jusqu'au Grimsel, et dominent aussi dans les parties supérieures de la chaîne méridionale, où se trouvent les gneiss, granites, schistes chloriteux et houillers. Dans les parties inférieures de la chaîne méridionale, le terrain houiller alterne fréquemment avec les marnes irisées, les cargneules, les dolomies et les gypses du trias, d'où résulte une grande variété dans la Flore de la région basse du Valais.

Dans ce simple aperçu, je n'ai pas eu la prétention de tracer un tableau de la riche végétation du Valais, j'ai voulu seulement vous donner une idée des étonnants contrastes qu'offre cette admirable partie de la vallée du Rhône dans laquelle, pendant la même journée, le botaniste peut cueillir des plantes appartenant aux régions méridionales de la France, et, quelques heures après, les espèces arctiques qui se plaisent au voisinage des neiges éternelles.

Après cette communication, M. Saint-Lager fait passer sous les yeux des Sociétaires présents les principales espèces de la Flore valaisanne.

La séance est levée.

---

#### SÉANCE DU 6 AVRIL 1876

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. l'abbé Boullu, présenté à la dernière séance par MM. Sargnon et Saint-Lager, est admis comme membre titulaire.

M. Ant. MAGNIN présente à la Société les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

1° *Bulletin de la Soc. bot. de France*, table du tome XIX (1872) ;

2° *Revue savoisiennne*, 1876, n° 3 ; ce numéro contient un article de M. T. Lacroix sur la culture de la vigne et la vinification dans le Mâconnais ;

3° *Note sur l'Agaricus craterellus, Dr. et Lev. à propos de la dernière édition de l'Epicrisis de M. Fries. — Note sur l'organe femelle du Lepiota copœstipes*, par M. Jules de Seynes (tirage à part du *Bull. Soc. bot. de France*, 1875, pp. 87, 99), offertes par l'auteur à notre Société.

La première de ces notes a trait à l'*Agaricus craterellus* Dur. Lev.,